

Des centaines de milliers de personnes risquent de se trouver en crise à l'épuisement de leurs prestations de relance économique et d'assurance-emploi (AE) à partir du 27 mars 2021

Des centaines de milliers de travailleurs et travailleuses sont stressés parce qu'ils risquent de vivre une crise financière imminente. Les mesures spéciales prises par le Canada en raison de la COVID-19 relativement aux prestations d'AE et de relance expireront bientôt dans bon nombre de cas.

De nombreux travailleurs et travailleuses bénéficiant de ces mesures n'ont plus que 3 paiements bimensuels à recevoir, et le gouvernement n'a pas indiqué ce qui arrivera ensuite.

Bon nombre des 844 000 personnes qui touchaient la **Prestation canadienne de la relance économique** (PCRE)¹ à la fin de janvier recevront un dernier chèque pour la semaine se terminant le 27 mars. Cela tient au fait que la période de prestations maximale est de 26 semaines² et que la plupart des prestataires ont présenté leur demande vers la fin de septembre.

De plus, bon nombre des 129 000 personnes touchant la **Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants** (PCREPA) à la fin de janvier se trouveront dans le même bateau en raison du maximum de 26 semaines.

Certains des plus de 2 millions de prestataires d'**AE** subiront le même sort s'ils reçoivent des prestations ordinaires d'AE alors qu'ils avaient accumulé moins de 490 heures d'emploi assurable. Cela signifie qu'ils ont droit à un maximum de 26 semaines de prestations dans la plupart des régions. Bon nombre de personnes ont commencé à toucher des prestations d'AE vers la fin de septembre à l'épuisement de leurs paiements de Prestation canadienne d'urgence (PCU). D'autres seront logés à la même enseigne en avril s'ils n'avaient droit qu'à de 27 à 30 semaines de prestations d'AE. Certaines personnes qui touchaient des prestations de maladie d'AE ont déjà épuisé leurs prestations.

¹ [Prestation canadienne de la relance économique – répartition par période d'admissibilité, Agence du revenu du Canada](#)

² La PCRE et la PCREPA assurent un maximum de 26 semaines (6 mois) de prestations. Les travailleurs et les travailleuses qui ont commencé à recevoir des prestations au début du programme de PCRE le 27 septembre épuiseront leurs prestations le 27 mars. Dans la plupart des régions, les prestataires d'AE qui sont passés de la PCU à l'AE en septembre et qui avaient accumulé moins de 490 heures épuiseront eux aussi leurs prestations le 27 mars 2021.

Les travailleurs et travailleuses touchant la prestation (imposable) de 500 \$ par semaine ont déjà de la difficulté à payer le loyer et à acheter de quoi se nourrir. Qu'arrivera-t-il quand ils auront épuisé leurs prestations?

Cela impose énormément de stress aux individus et aux familles. Et cela pose un problème à tous les autres membres de la population. Les prestations en question ont aidé à stabiliser les dépenses de consommation dans nos communautés. Elles ont aidé de façon cruciale à tenir notre économie aller depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Les statistiques sont claires : les femmes et les personnes racialisées à bas salaire occupant des emplois précaires sont les plus durement frappées. L'Enquête sur la population active de janvier indique les personnes qui portent le gros du fardeau du chômage. Le taux de chômage des travailleurs et travailleuses blancs était de 9 % alors que ceux de leurs concitoyens noirs, autochtones et racialisés étaient beaucoup plus élevés : 20 % pour ceux d'ascendance sud-est asiatique, 17 % pour ceux d'origine latino-américaine, 16 % pour les Noirs et 11 % pour les personnes d'origine chinoise. Le taux d'emploi des Autochtones a baissé de 5,4 % sur 12 mois alors que celui des non-Autochtones n'a diminué que de 2,6 %³.

Il n'y a pas que le chômage qui pose problème. Le *sous-emploi* pose de graves problèmes. Les mères de jeunes enfants ont encore moins d'heures de travail qu'il y a un an⁴.

Le gouvernement doit accroître le nombre de semaines de prestations de PCRE, de PCREPA et d'AE afin d'empêcher les inégalités d'augmenter encore davantage. Nous sommes loin d'avoir fini de sentir les effets de la COVID-19. Le marché du travail est dans un état lamentable. En janvier, les emplois de tous les genres ont diminué d'1,2 % et les emplois à temps partiel ont baissé de 12,2 %⁵, ce qui nuit le plus aux femmes et aux jeunes.

Des soutiens du revenu essentiels s'épuisent pendant que nous subissons encore une deuxième vague de la COVID-19. Il est possible qu'il y ait de nouvelles vagues et de nouveaux variants qui présentent des risques à mesure que la vaccination tarde à se poursuivre. Les experts hésitent à prévoir une pleine reprise d'ici la fin de l'année⁶.

Le gouvernement fédéral doit prolonger les [soutiens du revenu relatifs à la COVID-19](#) jusqu'à la fin officielle de la pandémie, c'est-à-dire :

- 1. Accroître le nombre des semaines de PCRE et de PCREPA.**
- 2. Hausser le nombre des semaines de prestations d'AE pour tous les prestataires.**

³ [Enquête sur la population active, janvier 2021, Statistique Canada](#)

⁴ Katherine Scott et David Macdonald, CPPA [Looking at COVID-19 through an LFS Lens](#)

⁵ [Enquête sur la population active, janvier 2021, Statistique Canada](#)

⁶ Sherina Harris, [Wondering When the Pandemic Will End?](#), HuffPost du 6 janvier 2021

3. **Accroître, comme promis, le nombre des semaines de prestations de maladie/quarantaine de l'AE.**
4. **Rendre tous les migrants et migrantes admissibles à toutes les prestations.**
5. **Dispenser les travailleurs et travailleuses à faible revenu du remboursement de la PCU et assurer l'accès à la justice et à une procédure d'appel équitable à l'égard de toutes les prestations.**

De plus, il nous faut un examen de l'AE assurant des mesures de réforme globales et permanentes. L'économie canadienne portera les cicatrices de la pandémie encore longtemps après 2021. Comme l'a dit Carolyn Wilkins, sous-gouverneur de la Banque du Canada, « la reprise économique sera probablement inégale, et il faut reconnaître que certaines personnes et certains emplois seront laissés pour compte »⁷.

Il nous faut de vraies mesures de réforme pour instaurer **le Régime d'AE du 21^e siècle**, comme par exemple :

1. L'amélioration de l'accès à l'AE

- **Établissons une condition d'admissibilité de 360 heures ou 12 semaines de travail pour toutes les prestations d'AE.**
- **Éliminons les règles inéquitables rendant les gens inadmissibles à l'AE (y compris celle qui s'applique aux démissions et congédiements déterminés par la direction).**
- **Donnons accès à l'AE aux travailleuses et travailleurs migrants et aux personnes classées à tort parmi les entrepreneurs indépendants.**

2. Des prestations d'AE décentes

- **Fixons un minimum de 500 \$ par semaine et un taux de prestations suffisant.**

Ces recommandations jouissent de l'appui des organisations signataires.

Février 2021

hbb:sepb*225

⁷ Global News, [Coronavirus May Leave Permanent Economic Scars: Bank of Canada. Nov 12, 2020](#)